

Canada, et le gouvernement a soulevé de vives objections à cette mesure. Le Canada a tenu parfaitement au courant tous ses partenaires commerciaux, y compris le Guatemala, des résultats des enquêtes qu'il a menées et des mesures réglementaires qu'il a adoptées pour faire face à la situation. Il demande la reprise des échanges commerciaux en se fondant sur des faits scientifiques. (Voir également la section consacrée à l'ESB au chapitre 2.)

HONDURAS ET NICARAGUA

En 2003, les échanges bilatéraux entre le Canada et le Honduras et le Nicaragua se sont élevés à 182 millions de dollars. Nos exportations vers le Honduras et le Nicaragua ont atteint 43 millions de dollars, alors que nos importations se sont chiffrées à 139 millions de dollars. L'ajout d'un chapitre complet sur l'investissement à un éventuel ALE Canada-C4 tombe à point, compte tenu, d'une part, de l'intérêt accru manifesté par les entreprises canadiennes pour des projets axés sur l'industrie minière et sur l'industrie du tourisme au Honduras et au Nicaragua, et d'autre part, du développement vraisemblable des intérêts commerciaux et de l'investissement canadien qui suivront la mise en œuvre de l'Initiative sur les villes durables à San Pedro Sula et ses environs.

Encéphalopathie spongiforme bovine

Suite à l'annonce faite par le Canada, le 20 mai 2003, d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) détecté au pays, le Honduras a interdit l'importation de produits du bœuf en provenance du Canada. Le Canada a tenu parfaitement au courant tous ses partenaires commerciaux, y compris le Honduras, des résultats des enquêtes qu'il a menées et des mesures réglementaires qu'il a adoptées pour faire face à la situation. Il demande la reprise des échanges commerciaux en se fondant sur des faits scientifiques. (Voir également la section consacrée à l'ESB au chapitre 2.) Le Canada a manifesté sa satisfaction à l'annonce des autorités du Honduras, en janvier 2004, concernant la reprise des importations de bœuf désossé en provenance du Canada.

PANAMA

Fort d'un PIB de 15,4 milliards de dollars, le Panama a un revenu par habitant qui le place au deuxième rang des pays de cette région. Les prix à la consommation y sont également les plus stables de la région. Ce pays offre donc

des débouchés exceptionnels pour les produits et les services canadiens. En 2003, le commerce bilatéral a totalisé 63 millions de dollars, les exportations canadiennes se chiffrant à 55 millions de dollars et les importations à 9 millions de dollars.

Au terme d'une visite au Canada de l'administrateur adjoint du canal de Panama, le gouvernement du Canada compte continuer d'intensifier le commerce avec l'Autorité du canal de Panama. Avec un budget annuel de près de 1 milliard de dollars américains, sans créance et sans doute doté du processus d'approvisionnement le plus efficace et le plus performant de la région, l'Autorité du canal de Panama demeure un excellent client du Canada. La variété des produits et des services acquis tout au long de l'année, ses projets de développement en cours et sa modernisation future (un projet de plusieurs milliards de dollars) ouvrent de nombreux débouchés aux entreprises canadiennes.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS ET DES SERVICES

Les obstacles non tarifaires à l'importation continuent d'avoir des répercussions sur les exportations canadiennes de produits agroalimentaires au Panama, quoique la situation s'améliore. La délivrance des permis d'importation pour le porc a été réglée en partie, malgré les quelques problèmes que posent occasionnellement les changements d'orientation de la politique de l'administration locale pour faire des concessions aux divers intervenants nationaux. L'obligation de faire l'objet d'une inspection individuelle imposée aux usines désireuses d'exporter au Panama continue de poser problème, bien que la plupart des usines exportatrices aient passé avec succès l'examen de contrôle des autorités panaméennes. Le Canada continue d'intervenir auprès du gouvernement du Panama pour obtenir l'approbation du système canadien dans son ensemble.

Caraïbes

COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES (CARICOM)

Aperçu

Les 15 membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) sont Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, le Guyana, Haïti, la